

Paris le, 15 MAI 2006

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 31 janvier dernier, vous avez bien voulu m'informer de l'engagement d'un débat public sur le projet de dénivellation et de couverture de la RN 13 à Neuilly-sur-Seine et vous m'invitez à vous transmettre les observations de la Ville de Paris sur ce projet.

Je tiens en premier lieu à vous confirmer que la municipalité parisienne souscrit entièrement à l'objectif de réduction des nuisances pour les riverains de la RN 13, qui subissent au premier chef le bruit, la pollution et l'insécurité routière générés par les flux automobiles importants qui transitent sur cet axe.

La proposition de réaliser un tunnel routier entre le pont de Neuilly et de la porte Maillot permet de répondre à cet objectif. Le projet présenté appelle toutefois plusieurs observations à ce stade du débat.

Il apparaît ainsi nécessaire de prendre dès à présent en considération l'impact potentiel de ce projet sur le territoire parisien, s'agissant en particulier des bretelles de raccordement au boulevard périphérique et du fonctionnement général de la place de la porte Maillot. Il convient en effet que le projet envisagé par l'Etat n'oblige pas à des réaménagements coûteux de la voirie parisienne, sans que ceux-ci n'aient été pris en compte dans le financement global de l'opération. A cet égard, le débouché des souterrains vers Paris, constitué de huit voies de circulation, nécessite une étude approfondie pour s'assurer de sa bonne intégration urbaine et pour permettre des traversées piétonnes sécurisées.

La Ville de Paris soutient par ailleurs d'importants projets de couverture de sections du boulevard périphérique. Il conviendra notamment de vérifier la compatibilité des installations de ventilation et de désenfumage prévues pour le tunnel de la RN 13 avec ces couvertures, notamment celle de la porte des Ternes.

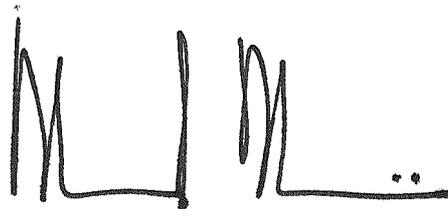
Monsieur Roland PEYLET
Président de la Commission particulière
du débat public
RN 13 à Neuilly-sur-Seine
12, rue Blaise Pascal
92 200 NEUILLY-SUR-SEINE

S'agissant de l'organisation de la circulation pendant le chantier, le dossier présente des propositions d'itinéraires de délestage qu'il conviendra d'expertiser précisément. Le chantier étant prévu pour une durée exceptionnellement longue, il est indispensable de disposer d'une vision claire des hypothèses de report des trafics sur les entrées et sorties de Paris afin de s'assurer de la pertinence des itinéraires proposés, et de veiller à optimiser la coordination avec les travaux que pourraient mener la Ville de Paris, notamment les projets de couverture du périphérique. La Ville de Paris et l'ensemble des communes voisines du Bois de Boulogne ont été signataires d'une charte qui prévoit la réduction de la circulation automobile. Il est important de bien prendre en compte cet objectif partagé dans l'organisation des itinéraires de délestage.

Enfin, sans minimiser aucunement la nécessité et l'importance des liens entre Paris et le quartier de la Défense par tous les moyens de transport, j'appelle votre attention sur les hypothèses d'augmentation de trafic sur la RN 13 à l'horizon 2020 présentées dans le dossier (entre +5% et +10%), alors que le Plan de Déplacements Urbains de la Région Ile de France fixe pour objectif une diminution de 5% du volume de circulation dans le cœur de l'agglomération.

A cet égard, le Plan de Déplacements de Paris, actuellement en cours d'élaboration, en étroite concertation avec les collectivités voisines, s'inscrit bien dans l'orientation prioritaire du PDU Ile de France qui vise au développement des transports collectifs.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée. *Bien à vous*

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping letters that appear to read 'M D M' followed by a horizontal line and two dots.

Bertrand DELANOË